

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WIMEREUX

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 JUIN 2026

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Wimereux, légalement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni le mercredi 10 juin 2026, à la salle des fêtes à 09h00.

Sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Président,
Mesdames Marie-José ROUSSEAU, Vice-Présidente, Nicole WAROT, Anne CROMBEZ et
Anne PILLAIN.

Messieurs Didier SERGENT, Jean MÉNARD et Bernard GLORIEUX.

Etaient absents excusés :

Mesdames Cécile DUQUESNE, Sabine BERNARD et Monsieur Christian DESPIERRE.

<p>MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AJOUT DE POSTES</p>
--

Monsieur le Président informe l'Assemblée que l'agent, Responsable de l'Unité Territoriale d'Action Sociale du C.C.A.S, a fait une demande de mutation, qu'il a validée.

Il va s'agir d'ouvrir un poste au grade d'attaché pour permettre la continuité du service au public.

Pour cela, il s'avère nécessaire d'ouvrir ce poste et de ce fait, d'actualiser le tableau des effectifs.

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

PREND ACTE du tableau des effectifs actuel du personnel communal suivant :

Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires			Effectifs pourvus		
		Emploi TC	Emploi TNC	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Rédacteur Ppal 1 ^{ère} cl	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint admi Ppal 1 ^{ère} cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint Technique Ppal de 1 ^{ère} cl	C	2	0	1	1	0	1
Adjoint technique Ppal de 2 ^{ème} cl	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	1	1	2	1	0	1

ADOpte l'actualisation du tableau des effectifs du personnel du C.C.A.S suivant, à compter du 10 juin 2026 :

Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires			Effectifs pourvus		
		Emploi TC	Emploi TNC	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
ATTACHE	A	1	0	1	0	0	0
Rédacteur Ppal 1 ^{ère} cl	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif Ppal 1 ^{ère} cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint Technique Ppal de 1 ^{ère} cl	C	2	0	1	1	0	1
Adjoint technique Ppal de 2 ^{ème} cl	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	1	1	2	1	0	1

RÉVISION DES AIDES FACULTATIVES DU CCAS

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de revoir certains points du règlement des aides facultatives du CCAS dernièrement modifié le 17 octobre 2018.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE, de modifier les points suivants du règlement :

- Article 1 Dispositions communes aux aides, B) Le calcul du reste à vivre, « les revenus des enfants de moins de 25 ans et les enfants de plus de 25 ans en situation de handicap vivant au foyer sont pris en compte à hauteur de 50% »;
- Article 2 Les différentes aides, F) La banque alimentaire, « les dossiers de l'aide alimentaire sont valides 6 mois et sont à renouveler courant mars et courant septembre ».

PRISE EN CHARGE CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration d'examiner la demande de prise en charge de la participation parentale du voyage de fin d'année scolaire de l'école primaire pour un élève.

Considérant la situation précaire de cette famille Wimereusienne,

Le Conseil d'Administration,

DÉCIDE à l'unanimité,

Une prise en charge à 100% de la participation parentale pour le voyage de fin d'année scolaire pour l'enfant de l'école primaire, soit : CENT SOIXANTE EUROS.

DIT QUE les crédits seront prélevés au Budget de l'exercice en cours et la somme réglée directement à la coopérative de l'école primaire.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2026

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face à une erreur d'imputation budgétaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration,

ADOpte la Décision Modificative n°1 telle que figurant dans le tableau ci-dessous :

Service	imputation			Désignation	D.M. 1	
	Chap.	nature	fonct.		D	R
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT						
CCAS	042	6811	01	Dotations aux amortissements	127.30	
PERSAGE	011	6042	4238	Achats de prestations de services	- 127.30	
					0,00	0,00
INVESTISSEMENT						
CCAS	040	28031	01	Dotations aux amortissements		127.30
CCAS	21	2188	020	Autres immobilisations corporelles	127.30	
					127.30	127.30
TOTAL					127.30	127.30

La séance est levée.

LE PRÉSIDENT DU CCAS

#signature#